



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Medecins

Question écrite n° 39060

Texte de la question

M Leonce Deprez appelle l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la situation des medecins generalistes. Ceux-ci, qui forment 60 p 100 du corps medical, connaissent en moyenne depuis cinq ans une baisse de leur revenu reel de 2 a 3 p 100 par an, que l'evolution de la demographie medicale ne peut a elle seule justifier. Il lui fait observer que les omnipraticiens, par la proximite du malade, ont un role d'ecoute et de prevention irremplacable. Or, il semble que les efforts demandes a l'ensemble de la nation pour moderer les depenses de l'assurance maladie aient particulierement pese sur cette categorie de praticiens. Il y a la une situation de nature a decourager les vocations. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures elle entend promouvoir en qualite de responsable au premier chef de la sante publique et de faire adopter par ses collegues charges de l'equilibre des comptes sociaux, afin de revaloriser l'exercice d'une medecine au service du malade et de conserver a notre pays le corps d'omnipraticiens dont il s'enorgueillit.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39060

Rubrique : Professions medicales

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1514